

N° 19

29 JUILLET 2016

WEB

SNE-FSU :

sne@fsu.fr

<http://www.snefsu.org>

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

Eaux & MILIEUX AQUATIQUES

Anahi BARRERA

04 26 22 32 34

anahi.barrera@eaurmc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

[bruno.desjardins@developpement-](mailto:bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr)

durable.gouv.fr



Environnement Sne-Fsu

Avancées statutaires : la pression est maintenue

Suite au blocage des données sur le loup, action validée en Intersyndicale et portée par le SNE-FSU, Cécile BIGOT, directrice de cabinet de Mme Pompili, avait souhaité recevoir notre délégation ce mercredi 27 juillet 2016.

*Présents : Cécile BIGOT directrice de Cabinet de Barbara POMPILI, Jean-Pierre POLY DG de l'ONCFS, Guillaume ROUSSET DRE de l'ONCFS, une représentante de la DRH du MEEM.
SNE-FSU : Jean Luc CIULKIEWICZ, Luc FRUITET, Daniel GASCARD.*

Mme BIGOT nous expose la situation délicate dans laquelle le blocage des « données LOUP » met le Ministère de l'Environnement.

En réponse, le SNE-FSU fait état de l'exaspération des personnels face à l'absence d'avancée sur les dossiers statutaires, et ce, pour certains dossiers, depuis une dizaine d'années. Nous exprimons également l'immense déception des personnels sur les conditions de reclassement des contractuels dans le quasi statut et le ras le bol de voir les promesses faites en 2011 aux ATE toujours non réalisées.

Conformément à la plateforme Intersyndicale, le SNE-FSU rappelle 4 dossiers à faire avancer prioritairement aujourd'hui :

- Engagement de céder à l'entrée dans le quasi-statut l'ensemble des personnels qui peuvent l'être, c'est-à-dire tous les CDD recrutés sous les articles 3-2, 4-1 et 6 septies de la loi 84-16,
- Engagement sur le niveau du régime indemnitaire lié au quasi-statut à hauteur des annonces faites en juillet 2015, et ce dès le 1^{er} Janvier 2017,
- Réalisation immédiate des 150 requalifications d'ATE en TE. **Poursuite du plan de requalification dès le 1^{er} Janvier 2017.**
- Mise en œuvre d'un plan de requalification de B en A dès le 1^{er} Janvier 2017, plan rendu encore plus nécessaire avec la mutualisation des services départementaux AFB/ONCFS.

La directrice de cabinet nous assure de l'écoute et de la compréhension de Mme Pompili sur ces sujets.

Une prochaine réunion au cours de laquelle nous demandons que des propositions concrètes sur ces 4 points soient formulées à l'Intersyndicale sera programmée courant septembre 2016.

Le SNE-FSU insiste, une fois encore, sur l'extrême exaspération des personnels alors que le contexte de la rentrée sera particulièrement difficile (requalification d'une partie seulement des C en B ; début des discussions sur la mutualisation ; arrivée de l'AFB et des réformes liées...).

Nous assurons à madame la directrice de cabinet que nous sommes conscients de l'engagement de Mme Pompili pour ses personnels et nous lui indiquons que l'ensemble des actions menées ou à venir représentent les seuls moyens de faire avancer des dossiers en souffrance depuis trop longtemps et doivent servir de points d'appui pour convaincre Bercy du bien-fondé des demandes exprimées.

Au vu des engagements obtenus sur des propositions concrètes exposées lors d'une réunion dédiée à la rentrée, nous appelons les personnels à lever ce mouvement.

Il nous faut cependant rester mobilisés, vigilants et prêts à répartir sur de nouvelles actions qui seront nécessaires si les mesures demandées devaient tarder à se mettre en place ou ne pas se concrétiser.

La Directrice de cabinet est prévenue...

Notre pouvoir de nuisance est maintenant avéré et reconnu. Nous avons de la ressource et de l'imagination, la rentrée pourrait donc être chaude...

Suivez le mouvement social sur le site de l'intersyndicale, Facebook et Twitter



#AgentsEnvir



<https://www.facebook.com/AgentsEnvir>

Blog <http://agentsenvironnement.unblog.fr/>